

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : BULLETIN POLITIQUE, Z — COURSE AUX NOUVELLES. — Nos Écoles, L. M. V. D. — FÊTE PATRONALE DES CERCLES D'OUVRIERS, B. B. — A L'ŒUVRE, Augustin Rémy. — FEUILLETON, René Stine. — LE PROCÈS DE BOURG, X. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, Jean de Lyon. — SALON DE PEINTURE, F. de P. — BULLETIN FINANCIER, L. R. — VARIÉTÉS, E. R. — JEUX D'ESPRIT, E. Meunier.

BULLETIN POLITIQUE

Nos lecteurs ont déjà été informés du succès obtenu dans le département du Tarn, par le candidat royaliste aux dernières élections législatives. M. Abrial l'a emporté de plus de deux mille voix sur ses deux concurrents réunis.

Sans doute, ce n'est encore qu'un siège de gagné et il ne faudrait pas attribuer à cet événement une signification qu'il n'a pas. C'est la défaite d'un républicain, son remplacement par un monarchiste, mais tel qu'il est cet événement a une portée considérable.

L'opinion publique, longtemps abusée par les flatteries et les mensonges républicains, se réveille enfin ; on se dégoûte de plus en plus d'un gouvernement qui administre si mal et si chèrement ; les électeurs se lassent, à la fin, de voir les impôts augmenter sans cesse, sans qu'il soit question le moins du monde de réduire jamais ces charges écrasantes qui consomment la ruine de l'agriculture et de l'industrie françaises.

Et cette situation déplorable frappe maintenant les moins clairvoyants qui finissent par comprendre qu'au lieu d'envoyer siéger à la Chambre des gens ayant d'abord leur fortune à faire, ils feraient mieux de s'adresser à des hommes indépendants et compétents pouvant s'occuper utilement des affaires publiques. Voilà pourquoi, à Castres, comme à Dieppe et à Barbézieu, les républicains ont été honteusement battus.

Ces résultats sont significatifs. Les élections aux Conseils généraux ont été tout aussi favorables. — Dans six semaines auront lieu les élections municipales, il faut que partout on s'organise pour la lutte : les conservateurs ont prouvé qu'ils remportaient la victoire toutes les fois qu'ils s'étaient donnés la peine de la préparer. A l'œuvre donc.

La commission du budget a été nommée mardi 25 mars. — Ce sont ces trente-trois députés qui vont avoir à préparer la loi des finances pour 1885.

Comme les élections municipales sont proches, ces républicains — car tous les membres de cette commission sont de cette nuance — se sont empressés de saisir cette occasion leur permettant de faire un peu de réclame ; ils se sont évertués à dire qu'on tâcherait de réduire les dépenses, d'administrer sagement. M. Rouvier a fait ressortir que l'Etat rembourse chaque année pour environ 100 millions de dettes, et il appelle cette opération l'amortissement.

M. Rouvier n'oublie qu'une chose, c'est que si depuis cinq ans on a remboursé 4 ou 5 cent millions on a emprunté 4 milliards, quatre mille millions ! Ainsi, non seulement on n'a pas amorti, mais on a augmenté notre énorme dette de 3 milliards 300 millions !

En réalité, cette nouvelle commission du

budget ne fera rien autre que d'aggraver notre situation déjà si compromise. La république n'a jamais su que désorganiser nos finances ; entre les mains des mêmes personnages elle ne saurait changer de rôle. D'ailleurs comme il est impossible, de l'aveu même de nos adversaires, de réaliser des économies, ou de faire rendre davantage aux impôts, le budget de 1885 se trouvera encore en déficit, et il faudra emprunter, emprunter encore, jusqu'à ce que notre crédit, déjà bien ébranlé, on l'a vu lors du dernier emprunt de 350 millions, tombe complètement, et ne puisse être comparé qu'à celui de la Turquie.

Aucun député de la droite ne figure dans la liste des commissaires : félicitons-les et félicitons-nous, car en présence des appétits à satisfaire, des dilapidations à commettre, des malversations à effectuer, il est bien certain que la banqueroute est proche, que nous y marchons à grands pas.

Et, lorsque la France désabusée, sortira de sa torpeur, s'éveillera enfin et demandera la liste de ceux qui n'ont pas craint de profiter de son sommeil pour la dévaliser, au moins nous serons fiers de voir que parmi ces hommes, il ne figure que des républicains, que pas un royaliste n'aura été complice de la ruine du pays. Z.

COURSE AUX NOUVELLES

Rome. — N. T. S. P. le Pape Léon XIII a tenu, lundi 24 mars, dans le palais apostolique du Vatican, le consistoire secret déjà annoncé.

Le Souverain Pontife a prononcé une allocution concernant principalement la sentence qui atteint les biens de la Propagande.

Il a créé cardinaux le patriarche de Lisbonne et l'archevêque de Naples.

Il a nommé le cardinal Ledochowski camerlingue du Sacré-Collège, le cardinal Consolini, camerlingue de la sainte Église romaine, le cardinal Mertel, vice-chancelier.

Il a pourvu de la façon qui avait été annoncée aux sièges suburbicaires.

Il a préconisé Mgr Meignan, archevêque de Tours, transféré du siège d'Arras ; Mgr Thomas, archevêque de Rouen, transféré du siège de la Rochelle, et Mgr Goossens, archevêque de Malines, transféré du siège de Namur.

Après cela, Son Eminence le Cardinal Caverot, par l'intermédiaire de son procureur le cardinal Howard, s'est démis du titre de Saint-Sylvestre in capite, et a opté pour celui de la Très-Sainte-Trinité-du-Mont.

Le 27 mars a eu lieu un second consistoire où ont été préconisés d'autres évêques et où l'archevêque de Naples a reçu l'imposition du chapeau.

Lundi est parti de Rome le garde-noble Antonelli, pour porter les insignes cardinalices au patriarche de Lisbonne.

Piété filiale. — Le service anniversaire de la reine Marie-Amélie a été célébré mardi à 10 heures du matin, en la chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion, à Neuilly.

Mgr le duc de Nemours, Mgr le duc d'Alençon et Mme la duchesse d'Alençon avaient pris place sur les fauteuils réservés à la famille royale.

Unions de la paix sociale. — Une réunion des Unions de la paix sociale de la région de l'Est aura lieu dimanche 30 mars, à deux heures précises, dans les salons du restaurant Maderni (entrée place de la Bourse).

Voici les questions inscrites à l'ordre du jour :

Comptes rendus des visites faites : 1° à

l'usine Satre ; 2° à l'école Lassalle ; 3° aux ateliers de M. l'abbé Boisard.

Rapports : 1° Des moyens de former des contremaîtres, par M. Langeron ; 2° des logements d'ouvriers, par M. Satre.

Facultés catholiques. — Hier, 28 mars, la Conférence ordinaire du vendredi a été donnée par M. de Lajudie, professeur à la Faculté catholique de Droit, sur Joseph de Maistre.

Pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem. — L'itinéraire du troisième Pèlerinage est ainsi modifié : il doit partir de Marseille le 24 avril prochain, arriver le 1^{er} mai au mont Carmel, passer la fête du patronage de saint Joseph à Nazareth, monter au Thabor, prier au mont des Béatitudes ou furent multipliés les pains, en face de la mer de Tibériade, passer un jour au bord de cette mer sur laquelle Pierre marcha et où il fit la pêche miraculeuse.

Ceux qui renonceraient à cette première excursion entreraient à Jérusalem le jour de l'Invention de la sainte Croix.

Au jour de l'Ascension, on célébrera les messes à Jérusalem sur la montagne de l'Ascension, seul jour où, par une permission spéciale, on peut dire la messe dans la mosquée qui recouvre l'empreinte des pieds du Sauveur. La fête de la Pentecôte se passera près du Gésénacle, et on se rembarquera le 3 juin pour la France.

Les inscriptions seront closes à la fin du mois de mars.

S'adresser au Secrétariat, 8, rue François I^{er} Paris.

Désappointement de M. Ferry. — On raconte que dans le conseil des ministres, M. Jules Ferry a exprimé son étonnement de ce que les Parisiens n'aient pas spontanément illuminé à propos de la victoire de Bac-Ninh.

Il paraît que l'on avait oublié de donner des instructions pour l'illumination des monuments publics.

A propos du Tonkin. — La prise de Bac-Ninh est à peine accomplie que déjà il s'engage dans les journaux opportunistes une campagne sérieuse ayant pour but de démontrer que rien n'est fait encore tant que nous ne serons pas établis solidement à Hang-Hoa, à Thai-Nguyen, à Tuyen-Quang et à Lang-Son. « C'est la conquête intégrale du Tonkin qui s'impose à nous, dit la République Française, la conquête du Tonkin dans ses frontières historiques. N'occuper que le delta du fleuve Rouge, n'est pas une solution, mais, ainsi que nous l'avons dit, une demi-mesure des plus périlleuses. »

Les enfants de troupes. — La commission relative aux enfants de troupe a élevé à dix-huit ans l'âge auquel les jeunes gens, sortant des écoles militaires préparatoires, seront admis à contracter un engagement dans l'armée.

Le projet autorisait l'engagement volontaire dès l'âge de dix-sept ans.

L'Œuvre des Patronages des jeunes Apprentis qui, depuis quatorze ans, reçoit les enfants pauvres de Lyon pour leur donner, avec une profession honorable, le bienfait plus inestimable encore d'une éducation chrétienne, s'adresse de nouveau à la charité du public lyonnais pour pouvoir continuer son œuvre moralisatrice.

Un grand concert sera donné, au bénéfice de cette Œuvre, le samedi 5 avril prochain, à 8 h. du soir, au Théâtre-Bellecour ; des artistes célèbres entre autres Ritter et Marsick ont bien voulu promettre leur concours à cette petite fête d'amateurs.

Nous ne doutons pas de l'empressement de tous à profiter de cette circonstance qui permet à chacun, tout en témoignant de sa sympathie pour une œuvre aussi intéressante que celle des Patronages, d'aider à sa mission

qu'elle remplit, et qui trouve encore le charme d'une agréable soirée.

Société de géographie. — La leçon du cours de géographie historique et militaire qui devait avoir lieu jeudi passé est reportée au mercredi 2 avril par suite d'une absence du professeur.

Laïcisation des écoles. — La Société générale de Librairie catholique, 76, rue des Saints-Pères, à Paris, publie en brochure : *Le Discours de Mgr Freppel, évêque d'Angers, contre la Laïcisation du personnel enseignant dans les écoles publiques*, prononcé à la Chambre des Députés (séance du 29 février 1884).

Ce discours, qui met en relief les avantages et la supériorité des écoles libres, a fait une sensation immense à Paris, et afin qu'il puisse en produire tout autant dans la France entière, il vient d'être publié en brochure populaire au prix de 10 centimes, franco 15 cent., 8 francs le cent, 60 francs le mille.

Répandons-le à profusion, chers lecteurs, dans toutes les communes. Que tous les pères de famille, que tous les conseillers municipaux le lisent et y apprennent ce que signifie, au fond, cette fameuse laïcisation de toutes les écoles publiques.

Conférences populaires de Marseille. — On trouve dans nos bureaux toutes les conférences données sous les auspices du Comité.

Répandre ces conférences, les faire lire, tel est le but que nous poursuivons, car nous sommes convaincus que de la lecture, de la connaissance de ces questions, traitées par les hommes les plus compétents, tous en tireront un très grand profit.

Bonne foi électorale. — Le préfet des Côtes-du-Nord ayant échoué aux élections fit assigner son concurrent, candidat conservateur devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation de fraudes électorales. M. Legris-Duval a donc comparu, avec tout le bureau électoral, devant ses juges, après une enquête qui a duré sept mois, et il n'a qu'à s'en féliciter. L'instituteur laïque, appelé comme témoin, a déclaré qu'il y avait eu des émargements irréguliers opérés après coup par un instituteur et une institutrice qu'il a nommés. Devant ces révélations, le tribunal a acquitté M. Legris-Duval et ses co-prévenus.

Il est possible que le ministère public se contentera de faire destituer l'instigateur des fraudes.

Mécontentement républicain. — On nous fait connaître de quelle curieuse façon le journal de M. Doussat, le candidat opportuniste battu par M. Abrial, apprécie le désastre du parti républicain.

Il est impossible de concevoir quelque chose de plus grotesque. L'article est intitulé : *La tache noire*. Au-dessous, se trouve une petite carte microscopique du département du Tarn. Elle repose sur un bloc badigeonné au noir de fumée, au centre duquel a été tracée, en lettres blanches, l'inscription : *Honte !* Suit un article insultant pour les ouvriers de Castres. Le tout est encadré de deux énormes filets noirs.

Au-dessous du dessin, la légende que voici : « Si notre résultat paraît encadré de noir, c'est que la journée du 23 mars est un deuil immense pour la démocratie de Castre. » Pauvre démocratie de Castre !

Les bons Allemands ! — Le gouvernement allemand vient d'interdire le passage en transit, sur son territoire, des primeurs venant de France. Il a donné comme prétexte que c'était pour se préserver d'une invasion du phylloxera.

Cette prohibition cause des pertes énormes à nos horticulteurs, dont les produits sont recherchés par la Russie. Il s'agit pour eux de trouver un moyen de transit par les États autrichiens.

Nécrologie. — M. Mignet, académicien, est décédé lundi matin à Paris.

Le doyen de l'Académie française était âgé de 89 ans.

Il avait été le plus constant ami de M. Thiers, dont il avait partagé la mansarde, et avec lequel il s'était passionné pour les grands travaux historiques, qui seront l'honneur du temps.

L'Histoire de la Révolution Française de Mignet restera auprès de celle de M. Thiers, et les noms de ces deux hommes doivent être confondus dans l'histoire des trente premières années de notre siècle.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Son Éminence le Cardinal-Archevêque :

M. Neyrat, maître de chapelle de la Primatiale, a été nommé chanoine titulaire et installé le jour de la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge.

M. Trillat, chapelain de la Primatiale, a été nommé maître de chapelle.

M. Dumas, vicaire à Moulins-Chérier, a été nommé curé d'Arcon.

Nos Écoles

Nos écoles ont eu les honneurs de cette semaine. Dimanche, un grand orateur les recommandait à la religion et à la charité de notre ville. Les jours suivants, le public répondait à son appel, en se rendant à la vente organisée à leur profit dans l'hôtel de M. le marquis de Salvert. Après un an de longue patience et d'efforts obscurs, il fallait constater les résultats obtenus et prendre confiance dans l'avenir. Il fallait élever le drapeau pour réunir autour de lui les combattants dispersés. C'est ce qu'a fait M. Keller.

Une foule nombreuse était venue entendre ce grand patriote et cet homme de bien, qui a consacré sa vie à la France et à l'Eglise, s'attachant de plus en plus aux causes qui semblent plus malheureuses, défendant la liberté religieuse avec le même courage qu'il a défendu jusqu'au dernier jour l'indépendance de l'Alsace. Nos écoles peuvent être fières d'avoir eu un tel représentant, d'avoir été louées par un si bon juge, il semblait que dans leur détresse elles reçussent l'hommage de la justice venue pour leur donner un témoignage.

M. Brac de la Perrière a présenté en quelques mots, M. Keller à l'assemblée. Bientôt après, M. Keller se présentait lui-même, en rappelant les liens étroits qui unissent la ville de Lyon à la ville de Belfort, le souvenir des mobiles du Rhône et les combats soutenus ensemble. Sans doute, parmi les assistants, plus d'un se rappelait ces combats et était heureux de retrouver pour défendre la religion, le chef qui avait défendu si vaillamment à la tête des Alsaciens le sol de la patrie envahie. Car aux épreuves de la guerre ont succédé de nouvelles épreuves, il faut soutenir un nouveau siège, celui que le pouvoir fait à nos consciences et à l'âme de nos enfants.

M. Keller a examiné les trois caractères de la nouvelle loi sur l'instruction gratuite, obligatoire et laïque. Il a montré que l'instruction n'est pas gratuite, car les contribuables la paient chèrement, et la lourdeur des impôts, la détresse de nos finances viennent en bonne partie de dépenses qu'on a faites pour les écoles de l'Etat. Il y a eu autrefois un enseignement gratuit. C'était celui que donnaient ces admirables Congrégations religieuses, ces fondations pieuses auxquelles l'histoire impartiale rend un magnifique témoignage. Mais ces fondations ont été dépouillées par les révolutions, elles sont persécutées par le pouvoir et il faut des prodiges de charité pour maintenir quelque reste. Ces prodiges se font dans nos écoles; l'enseignement gratuit c'est le nôtre, car il ne coûte rien qu'à nous!

L'enseignement obligatoire fait peser sur tous les pères de famille des devoirs exagérés et les menace de peines exorbitantes. Pourquoi ne pas se contenter, comme aux Etats-Unis, de retenir les enfants à l'école pendant trois mois par an? D'après notre loi, trois absences dans un mois constituent un délit, dont la récidive entraîne la prison; les examens sont multipliés et, tout en déclarant l'enseignement obligatoire, on déclare incapables d'enseigner les meilleurs instituteurs de la jeunesse, les membres de congrégations religieuses qui ont instruit toute l'ancienne France. Par cela seul qu'on est Dominicain ou Jésuite, on est suspect d'inconduite et d'immoralité!

Enfin, l'enseignement laïque n'est pas l'enseignement sans Dieu, c'est l'enseignement contre Dieu. Les républicains qui ne veulent pas de religion, voulaient cependant une morale ont cherché longtemps un petit livre qui la leur donnât.

Ce petit livre, ils l'ont aujourd'hui, ils en ont même plusieurs: c'est le manuel de M. Paul Bert, le manuel de M. Monteil, conseiller municipal à Paris. Mais la religion est insultée dans ces livres dont on ne peut pas citer un passage sans blasphémer.

C'est là l'enseignement laïque. C'est l'impartialité qu'on avait promise. A défaut de religion, aura-t-on du moins une morale? Est-ce possible dans un système où Dieu n'existe pas, où il n'y a ni liberté ni responsabilité humaines?

Ainsi l'enseignement gratuit est un mensonge, l'enseignement obligatoire une tyrannie, l'enseignement laïque un assassinat. Et c'est pourquoi nos écoles sont nécessaires: c'est pourquoi nous devons les soutenir et les développer de toutes nos forces. M. Keller rappelle ce qui a été fait à Lyon pour l'enseignement supérieur, pour l'enseignement secondaire, enfin et surtout pour l'enseignement primaire. Il faut faire plus encore et on le fera. Le sanctuaire de Fourvières, dit en terminant l'orateur, m'a rappelé le drapeau de Strasbourg. Ce drapeau porte sur ses deux faces l'image de la sainte Vierge. D'un côté on lit cette devise: Venez à moi, vous qui travaillez, et de l'autre: le Christ nous donnera la victoire.

C'est à nous que s'adressent ces paroles, et le Christ nous donnera la victoire.

Citons en terminant un fait caractéristique et qui mérite d'être signalé: Dans une partie de son discours, l'orateur faisant allusion au retour possible et nécessaire de la royauté, quelques cris de vive le Roi se sont fait entendre, couverts par les applaudissements ils ont été vite étouffés, et peut-être certains auditeurs ne les ont-ils pas entendus, mais si minime que soit son importance, nous tenons à relever cet indice d'une résurrection prochaine, qui prouve la vivacité du sentiment royaliste à Lyon.

Cette belle conférence dont nous ne pouvons donner qu'une idée bien affaiblie a été suivie d'une quête. Les dames patronesses qui l'ont faite ont complété l'œuvre de M. Keller et la quête n'a pas produit moins de mille francs.

Le soir à six heures, un dîner a été offert à M. Keller par les membres du comité des intérêts catholiques dans les salons de l'hôtel de Bellecour.

Au dessert, M. Ducuryl, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Lyon, a porté la santé de l'éminent orateur, saluant en lui le chrétien convaincu qui prodigue son dévouement à toutes les grandes causes de l'Eglise, le soldat patriote qui, à la tête des mobiles de l'Alsace, luttait si courageusement contre l'invasion allemande, et le politique éclairé, qui, pendant 20 ans a mis si vaillamment au sein de nos assemblées son talent et ses lumières au service de la justice et de la vérité.

M. Keller a répondu à ce toast, par une allocution familière, où, sur le ton d'une causerie empreinte à la fois d'esprit et d'une profonde perspicacité politique, il a exposé la situation actuelle, en se demandant ce qu'il y avait à

faire. Les journaux du jour ont publié le compte rendu, nous ne les copierons pas, mais nous voulons signaler quelques passages caractéristiques que nous ne trouvons pas dans leurs colonnes. L'impression profonde produite sur les convives par ces paroles justifie assez notre désir de ne point les laisser passer sous silence.

Après avoir rendu hommage en termes élevés à la mémoire du Prince dont nous porterons longtemps le deuil au fond de nos cœurs, le conférencier a abordé franchement l'examen de la situation actuelle. C'est avec une vive et pénétrante éloquence qu'il a signalé le seul espoir laissé à ceux qui croient encore au salut de la France.

L'Empire, il n'y faut plus songer, il a entrepris lui-même d'achever sa ruine irrémédiable. Mais la royauté traditionnelle demeure avec toute la force inhérente à son principe, elle est représentée par un prince, type incontesté de l'honnêteté, chrétien convaincu, homme de valeur intellectuelle et militaire dont les preuves ont été faites. — Les jours de la République sont comptés. Les riches et les pauvres vont lui tourner le dos — misère de l'industrie, misère de l'agriculture, misère du budget, misère de l'Etat qui est pauvre avec ses recettes de 4 milliards.

Nous allons voir éclater une guerre sociale telle qu'il n'y en eut peut-être jamais. La dynamite y prélude partout. N'essayons pas de prolonger l'existence d'une république agonisante. A l'œuvre donc. Avant peu nous aurons le gouvernement que nous aurions voulu. Mais il faut vouloir...

Ces paroles entraînantes prononcées par un homme qui a toujours su vouloir et agir, ont produit une grande impression sur les convives présents. L'orateur a été vivement applaudi.

Il n'aurait fallu sans doute qu'une initiative un peu plus hardie pour déterminer l'explosion de sentiments que tous partageaient sans restriction et pour faire sortir des poitrines ce cri qui était sur toutes les lèvres: Vive le Roi.

La vente qui a eu lieu dans les salons du marquis de Salvert-Belnave, 2, rue Saint-Joseph, au profit de nos écoles catholiques a brillamment débuté.

Dimanche soir, une réunion s'est improvisée pour entendre le célèbre pianiste Rubinstein, qui a eu la charité de venir mettre son magique talent au service de l'œuvre. Les vastes salons ont été pleins en quelques minutes et beaucoup de personnes attardées ont eu le regret de ne pouvoir y trouver place. La collecte a produit 2.400 fr.

Lundi, mardi et mercredi, les comptoirs ont été ouverts. Grâce au zèle des dames patronesses et à la générosité des fabricants, artistes et marchands, ils étaient magnifiquement approvisionnés.

La générosité trouvait là sa récompense, car si on s'en allait la bourse vide, on avait en échange des soieries, des tableaux, des objets d'art, valant presque la somme qu'on y avait consacrée.

Les aimables vendeuses se sont d'ailleurs multipliées, n'épargnant ni leurs peines, ni leurs fatigues, et c'est à elles incontestablement que revient le succès de la vente, dont le chiffre atteint, dit-on, s'il ne dépasse celui de l'année dernière.

Enfin, la vente qui avait été inaugurée par l'harmonie s'est terminée par l'éloquence. M. Jacquier, sur la demande instante des membres du Comité, a bien voulu adresser mercredi soir à la Société d'élite qui se pressait dans les salons, quelques-unes de ces paroles chaudes, colorées, pleines de cette foi et de cet enthousiasme qu'il sait si bien communiquer à ses auditeurs.

En somme, succès complet, et qui s'est traduit par une quête abondante d'autant plus merveilleuses que toutes les bourses semblaient

épuisées. La ville de Lyon peut être fière. Le dévouement et la charité trouveront toujours en elle de vaillants champions et la liberté de zélés défenseurs. E. M. V. D.

Fête Patronale DES CERCLES OUVRIERS

Dimanche 23 mars, les membres des Cercles catholiques ouvriers de Lyon se réunissaient en grand nombre à Fourvières pour y célébrer la fête de saint Joseph, leur fête patronale. Tout semblait concourir à rendre plus imposante cette cérémonie: la solennité du jour, la foule des hommes qui remplissaient la nef de la vieille église où, pendant les siècles passés, se sont agenouillés leurs pères, leurs voix graves chantant le cantique des cercles:

Espérance
De la France
Ouvriers, soyez chrétiens.

Le sentiment profond chez tous les assistants de la grandeur et de l'importance du but poursuivi. M. l'abbé Nitellon, prenant occasion du cantique que nous venons de citer, a indiqué dans un court et éloquent programme les devoirs de l'ouvrier chrétien qui veut contribuer au rétablissement du règne de Jésus-Christ: Prière — travail — lutte jusqu'à la mort.

Après la cérémonie religieuse, un repas a été servi dans la grande salle de la maison appartenant à la commission de Fourvières. M. Richoud, grand vicaire en avait accepté la présidence. Au dessert, M. le baron Maupetit a pris la parole et rappelé le but de l'œuvre et le chemin qu'elle a déjà parcouru.

M. Jacquier, se levant après lui, a, dans une improvisation chaleureuse, montré quel était à l'heure actuelle le devoir essentiel qui s'impose à tous les catholiques, sauver la foi religieuse en France, en l'enseignant à l'enfance. Il a su trouver des accents émus pour dire ce qu'est le chrétien qui, riche ou pauvre, sait d'où il vient, où il va, et qui, s'il subit des épreuves, peut du moins, regardant en haut, reprendre l'espérance, et pour flétrir l'entreprise des hommes qui, maîtres du pouvoir, s'enservent pour tenter de propos délibérés et par calculs réfléchis, de détruire la foi dans l'âme des enfants, et d'y jeter les désolations et les désespoirs du doute.

M. Richoud a remercié l'assemblée de l'accueil empreint qu'il avait reçu et a vivement conseillé de poursuivre l'œuvre religieuse si bien commencée.

M. de Tricaud a remercié M. le grand vicaire d'avoir bien voulu présider cette fête, la chorale de Saint Pothin du concours qu'elle y avait prêté et il a déclaré la séance levée.

Il y a là bien de quoi encourager les promoteurs de l'œuvre. Le nombre de leurs adhérents augmente; les institutions de prévoyance se développent dans chaque cercle, et les doctrines qu'ils enseignent rencontrent chaque jour de nouveaux adhérents. Ce n'est pas la première fois que nous avons à parler d'eux, ce ne sera pas la dernière. E. B.

A l'Œuvre

Donc, les événements nous justifient. Chaque jour la réaction s'accroît, disions-nous la semaine passée. L'élection de Castres vient confirmer notre dire. La monarchie vient, c'est avec un sentiment de soulagement et de nouvelles exhortations à l'action que les journaux royalistes le constatent, et les républicains eux-mêmes sont obligés de le reconnaître.

Haute-Marne, Dieppe et Castres, voilà donc en peu de temps trois succès évidents pour le parti de l'ordre et de l'honneur. Nous étions

— 9 —

LES

PRÉTENDANTS DE MONIQUE

PAR
RENÉ STINE

Quelques jours après, et comme la famille était rassemblée sous une magnifique charmille avoisinant le château, Jacques qui avait eu de fréquents entretiens avec son père, attaché un instant son regard sur Monique avec une attention pleine de sympathie, puis tout à coup, il s'écria:

— Comme cela, petite cousine, vous ne me trouvez décidément pas trop affreux?

— Je vous trouve très beau, mon cousin, répondit Monique d'une voix sérieuse.

Jacques se mit à rire.

— Hum!... vous n'êtes pas difficile!... Je sais plus d'une parisienne qui ferait une terrible grimace, si j'allais aujourd'hui lui demander une première valse. Enfin, il n'importe puisque pour moi Paris, n, i, ni, c'est fini!

— Vous pensez demeurer ici, mon neveu? demanda monsieur Andercey.

— Oui, mon oncle; mon père m'a démontré que puisque ma vie frivole avait été brusquement interrompue, ce serait une sottise de la reprendre: et je n'ai pas été trop récalcitrant, n'est-ce pas mon père?

— Au contraire, mon cher enfant, vous avez été au-devant de mes desirs, en me confiant que vous reconnaissiez à présent la nécessité d'une occupation sérieuse.

— Vraiment, Jacques! dit madame Andercey et que comptez-vous faire?

— Ce sera à mon oncle de le décider, ma tante, car j'espère qu'il voudra bien m'accueillir dans sa nouvelle entreprise.

— Sérieusement? demanda monsieur Andercey qui n'en pouvait croire ses oreilles.

— Très sérieusement!

— Et quel emploi désirez-vous occuper?

— Ah! dame, mon oncle, fit Jacques en se grattant le bout de l'oreille, voilà le difficile! Je ne vois pas trop à quoi je pourrais être bon.

— Vous êtes certainement trop modeste, mon ami. Voyons, que penseriez-vous de la comptabilité?

— Ah! non, par exemple, s'écria le duc avec une énergie comique. Y pensez-vous, mon cher Philippe! Je vous ai promis de mettre des fonds dans votre affaire, mais si Jacques se charge de la comptabilité, je retire ma proposition!

— Il est vrai, dit Jacques d'un ton piteux, que j'ai toujours administré mes finances d'une façon assez fantaisiste. Mais, qui sait! s'il s'agissait de l'argent des autres peut-être que....

— Je n'exposerai pas mon argent sur la foi d'un peut-être!....

— Je ne peux cependant pas prendre cette longue chemise... ou blouse, ou... comment appelez-vous l'abominable houpelande dont se couvrent nos vœux? Seigneur! avoir eu le premier tailleur de Paris et en arriver à entrer dans ce sac!....

— Soyez tranquille, Jacques, vous n'y entrerez pas, dit en riant madame Andercey. On vous trouvera autre chose.

— Voyons, reprit le duc, en prenant un ton d'affec-

teuse familiarité dont il n'était guère coutumier, en attendant que ton oncle découvre tes aptitudes de gentilhomme verrier, aptitudes qui me semblent encore à l'état de nébuleuses, pourras-tu au moins être... un bon mari?

Monsieur et madame Andercey tressaillèrent. Monique mit les deux mains sur son cœur pour en comprimer les battements.

Jacques sourit affectueusement à son père, puis, se levant, il se dirigea vers sa cousine qui, pâle et tremblante sur sa chaise, le regardait venir avec une émotion indicible.

— Monique, dit-il, puisque le pauvre balafre ne vous fait point peur, voulez-vous que nous mettions à exécution un projet que nos parents avaient formé pour nous l'année dernière?

Un délicieux incarnat se répandit sur les joues de la jeune fille et tendit ses deux mains à son cousin.

— O Jacques, dit-elle avec une adorable naïveté, si vous saviez comme il y avait déjà longtemps que je vous aime!

FIN

habitué à ne recevoir que des républicains de ces trois points de la France ; il vient d'en sortir trois monarchistes !

Et notez que ce n'est pas un succès douteux, à peine appréciable. Ce n'est pas avec deux ou trois voix de majorité que passe M. Abrial à Castres. C'est avec 1700 voix de plus que ses deux adversaires réunis !

Bravo ! Le peuple ouvre les yeux à la fin. Le bon sens finit par être maître du terrain. Les électeurs éconduits ont lu dans le jeu dégoûtant des républicains. La vérité s'est faite jour. Nous n'en voulons pas davantage. Nous croyons que si le peuple pouvait voir et comprendre la moitié des sottises et des bassesses républicaines, nous croyons que tout serait fini pour la république.

Enfin, c'est une résurrection générale. Tout les regards se tournent vers le comte de Paris.

Où, mais les républicains tremblants le comprennent trop bien. Ils voient que le pouvoir leur échappe des mains. Aussi, n'en doutez pas, la lutte, la lutte de l'agonie sera terrible. La république se débat dans les affres de la mort. Comme un naufragé elle s'accroche avec frénésie à sa dernière planche de salut : le suffrage universel. Mais voici que cette planche se brise entre ses mains. Elle le sent, elle cherche à en rattraper les débris. Y arrivera-t-elle ? Tout dépend de nous !

A l'œuvre donc ! A l'œuvre ! Voici que les élections municipales vont avoir lieu dans quelques semaines, et l'année prochaine les grandes élections de la Chambre.

A l'œuvre ! que les comités organisés redoublent de vigilance et d'ardeur, que d'autres se fondent immédiatement ; il en est temps encore. Que chacun déploie la plus courageuse et la plus persévérante activité.

A l'œuvre ! nous ne combattons pas, nous, comme les misérables qui nous perdent pour notre fortune personnelle, pour notre bourse et de honteuses passions. Dieu merci ! nous avons l'âme plus grande que ça !

Où, nos intérêts matériels sont en jeu, ils sont même sur le point de sombrer entièrement et la banqueroute vient à grands pas ! Et néanmoins, nous le disons bien haut, s'il ne s'agit pas ici de lutter pour l'argent et le bien-être il y a longtemps que, dégoûtés, nous aurions brisé notre plume.

Non ce n'est pas pour de l'or et du plaisir que nous luttons, c'est pour la Patrie, c'est pour Dieu !

Et si notre ardeur et si notre persévérance ne sont pas en rapport avec la grandeur de semblables causes, nous sommes des lâches.

Nous sommes des lâches, si nous ne persévérons pas à balayer le sol des ordures qui le souillent.

Nous sommes des lâches si nous ne parvenons pas à dresser le drapeau de la gloire et de la religion, sur les débris d'une époque de honte et d'aberration.

Avez-vous lu le *Manuel d'instruction laïque* que le conseil municipal de Paris vient de répandre à profusion dans les écoles ? Voici ce qu'on y enseigne à des âmes innocentes et naïves :

— Qu'est-ce que Dieu ?
— Nous n'en savons rien.....
— Dieu est celui qui a tout créé et qui régit tout.

— Qu'en savez-vous ?
— On le dit.
— Ceux qui le disent l'ont-ils vu ou entendu ?

— Non, ils ne l'ont ni vu, ni entendu ?
— Il ne faut donc pas croire en Dieu ?
— Il n'y a pas à s'en occuper autrement ?

Plus loin ce même Manuel définit Jésus-Christ un *homme*, et apprend à la jeunesse que la Sainte Vierge était une femme de mœurs légères.

Vous voulez que ces enfants, indignement trompés, n'aient pas au cœur la haine de la religion. Et vous voulez qu'au jour de la Commune ils ne fassent pas le coup de feu sur les prêtres ? Et vous comptez sur l'avenir en laissant subsister cet état de choses plus longtemps !

Allons donc ! Quiconque n'agit pas dans d'aussi pénibles circonstances est un lâche ! Il n'est plus des nôtres !

A l'œuvre donc ! A l'œuvre, bourgeois et patrons ! A l'œuvre, ouvriers, peuple tout entier qu'on a bernés jusqu'à ce jour, mais dont les yeux se sont ouverts à la fin, vous dont les réunions ont tant d'importance et qui pouvez sauver la France si vous le voulez. A l'œuvre !

AUGUSTIN REMY.

Le Procès de Bourg

Le procès qui a donné lieu devant le tribunal de Bourg à des débats publiés par la presse est une bonne fortune pour les républicains

anti-cléricaux. La communauté des religieuses de Saint-Joseph poursuivie pour séquestration d'une jeune fille, pour suppression de son état civil, par la malheureuse qui a été comblée des bienfaits de ces religieuses, n'est-ce pas une aubaine pour les ennemis acharnés des congrégations ?

Ce qui ressort de plus manifeste des débats de cette affaire qui passionne les radicaux, c'est qu'il s'agit d'un chantage exercé par une religieuse défroquée, qui, abandonnée à elle-même et avec une lueur de raison et de bon sens, n'aurait sans doute pas imaginé l'entreprise qu'elle poursuit. Cette fille ne demande rien moins à la justice que de lui accorder une somme de dommages intérêts de 100,000 fr. même une provision de 10,000 fr. pour alimenter le procès.

La victime, prétendue séquestrée plaide avec l'assistance d'un avocat, ancien préfet du 4 septembre, M^e Puthod. Or, la cliente de ce républicain, non seulement n'a jamais été séquestrée, mais recueillie par un honorable prêtre, vicaire général du diocèse de Belley, à l'âge de trois ou quatre ans ; cette fille, enfant abandonnée, sans parents connus, fut confiée par ce digne prêtre aux religieuses de Saint-Joseph. Ces religieuses ont nourri, élevé, instruit, celle, qui, après trente ans, fait un procès à ses bienfaitrices, elles l'ont admise à la vie religieuse. Elle a abandonné en 1883 la congrégation et la communauté.

La correspondance de Marie Masson prouve quelle reconnaissance elle manifestait envers ses bienfaitrices, quand elle était abandonnée à elle-même.

Non seulement les délits pour lesquels le procès a été engagé ne résultent d'aucun fait caractéristique ; mais les présomptions légales ne ressortent pas même des débats. Les faits constants prouvent un acte de charité absolu, perpétué pendant la jeunesse de Marie Masson jusqu'à sa fuite. Cette fille est aujourd'hui âgée de trente ans.

Nous ne voulons retenir de cette triste et odieuse mise en scène anti-cléricale que les circonstances qui ont dû émouvoir et offenser les magistrats du tribunal de Bourg quelle que soit leur origine judiciaire.

Pour ceux qui sont habitués à respecter la justice, comprend-on en effet que la liberté de parole d'un avocat lui permette d'oser dire ainsi que l'a fait M^e Puthod, que dans une communauté religieuse le crime est la règle, la vertu l'exception, et qu'il ne faudrait pas s'étonner que la victime des religieuses de Saint-Joseph fut trouvée quelque jour assassinée au coin de la forêt de Seillon.

M^e Rive, avocat de la communauté a certes eu raison de relever avec une énergique indignation cette audace et outrageante ineptie, et de s'écrier que jamais il n'avait tant souffert pour le respect des audiences. C'est avec raison surtout qu'il a ajouté que jamais pareilles énormités n'avaient été entendues et qu'à ces paroles aucune protestation ni répression ne s'est produite ni en haut, ni en bas.

La conclusion qui résulte de toutes ces choses au moins étranges, c'est que la haine anti-religieuse se manifeste de plus en plus, surtout de la part de ceux qui se disent républicains et amis du peuple.

Le respect de la justice est devenu un vain mot, et l'outrage adressé aux personnes et aux choses les plus vénérées par les gens un peu sensés est devenu un lieu commun.

Le Procureur de la République a conclu à une enquête et ne paraît pas plus convaincu de la responsabilité des religieuses de Saint-Joseph que l'avocat de celle qui réclame des dommages-intérêts.

Le jugement a été prononcé. Il résulte de ce jugement, que les faits invoqués à l'appui de la demande ne sont point établis dès à présent ; que la provision de 10,000 fr. ne peut se justifier.

Le Tribunal, toutefois, n'a pas voulu en finir avec cette entreprise de scandale ; il a ordonné une enquête.

Cette solution pourrait bien avoir le même résultat que l'enquête parlementaire sur la crise ouvrière c'est ce qu'en langage contemporain on nomme enterrement de première classe.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

A l'ouverture de la séance, M. le président adresse un compliment de bienvenue à M. COINT-BARROT, membre nouvellement admis, et donne lecture d'une pièce de vers, envoi de M. DELASTRE, de Ceyzérieux, membre correspondant.

M. BLETON présente un *Essai sur l'Aspirée*. Cette lettre, improprement nommée *aspirée*, n'est qu'un minimum de consonne, soumise à des anomalies nombreuses. Après avoir étudié les lois de l'aspiration chez les Grecs et

les Latins, l'orateur passe en revue les divers usages qu'en a fait et qu'en fait encore le français, non seulement dans les mots qui ont l'h initiale, mais dans ceux qui ne l'ont pas, comme *onze, oui, ouate, yacht, yatagan*, etc. Il conclut en émettant le vœu qu'un écrivain autorisé prenne l'initiative d'une réforme qui supprimerait l'h partout où elle est muette et l'ajouterait devant tous les mots que l'usage fait aspirer.

M. VETARD lit une série de sonnets, dont le suivant, intitulé : *Qui perd gagne*.

Certain jour, un vieillard aimable octogénaire, Qui ne cherchait au jeu qu'un plaisir innocent. Pour faire sa partie à son heure ordinaire, N'eut que son petit-fils à peine adolescent.

Une mise de fonds n'étant pas nécessaire, Ce combat pour l'honneur n'en fut pas moins pressant, Et bientôt, coup sur coup, l'on vit chaque adversaire Y prendre avec ardeur un intérêt croissant.

Aux deux extrémités de la force et de l'âge, Lequel devait enfin remporter l'avantage En ce vaillant tournoi ? dis, lecteur, le sais-tu ?

Ce fut le petit-fils qui gagna la victoire. Mais l'aïeul, pour son sang, en conquit tant de gloire Qu'il se leva plus fier de se trouver battu.

M. LE COMTE DE CHARPIN-FEUGEROLLES communique un document du siècle dernier, relatant une visite pastorale de Mgr de Marquemont, archevêque de Lyon, à Saint-Étienne-de-Furens.

M. l'abbé CONIL clot la séance par la lecture d'une pièce de vers : les *Noces d'or du Capitaine*. Tout le village est sur pied pour fêter le vieux soldat.

Le cortège arrive avec peine à l'église. Tant, pour le mieux voir, on met d'empressement. Fermes dans leur démarche et simples dans leur mise. Les mariés s'en vont tous les deux doucement.

Le curé attend le couple et rappelle au capitaine que son père à lui fit bénir son union dans la même église et célébra aussi ses noces d'or. Déjà, dit-il, en terminant :

Déjà vous recueillez les fruits de votre vie. Vos fils ont hérité de toutes vos vertus, Et l'un d'eux, comme vous soldat de la patrie, Donne à votre famille une gloire de plus. Ce qui fait les grands noms, c'est une vie austère, L'exemple des aïeux et l'amour du pays, Mais c'est aussi la foi que grava votre mère, En lui parlant de Dieu, dans l'âme de son fils...

Sont inscrits pour la prochaine séance, MM. Desvernay, de Lachapelle, docteur Jutet, Vettard. JEAN DE LYON.

Le Salon de Peinture

EN 1884

La Belgique a encore dans MM. Vander Syp, Van Lemputten, Van Soom, trois bons représentants au Salon Lyonnais ; le dernier expose une *Cascade norvégienne* fort gracieuse, et les deux premiers, deux vues de leur pays, *Effet de neige* et *Dans la bruyère*.

M. Victor Vermare a moulé un buste en plâtre ; quel dommage qu'il y ait tant de raideur dans ces inflexibles revers de redingote. Le médaillon du même sculpteur, représentant une jeune fille est bien meilleur.

Sous prétexte de peindre des *fruits et fleurs d'automne*, M. Vernay a mis au Salon un fouillis inextricable, mais très gracieux pourtant, une bottée immense, un paquet, une gerbe, un monceau des dons de Flore et de Pomone, comme dirait M. de Florian.

M. Villard est l'auteur d'un lumineux effet du matin, qui a pour titre : *Carrières de Poileymieu*.

M. Gabriel Villard a fait le portrait de M. Victor de Laprade sur son lit de mort. Ce dessin a été reproduit par le *Monde illustré*.

L'*Enquête*, de M. Vincent, est un bon tableau. Ciel terne, voiture jaune, bohémiens et gendarme à cheval, tout cela est bien rendu. Il y a cependant défaut d'harmonie entre les différents tons ; ce n'est pas la même lumière qui éclaire la scène et les divers personnages.

M. Vuagnat, de Genève, a exposé une toile, sous ce titre : *Fontaine à Morzine* (Haute-Savoie), bon dessin, excellent coloris ; mais sujet insignifiant.

Un moine contemplant avec stupeur un précieux manuscrit souillé d'encre par un animal malaisant qui a renversé l'écrivoire sur le vélin ; tel est le sujet du joli tableau de M. Walker d'Acosta.

Les *Dragons en reconnaissance*, de M. James Walker, de Calcutta, sont une copie ou une imitation d'un tableau de ce genre exposé au Salon de 1882. Il n'y a rien de bien saillant, d'ailleurs, dans cette peinture assez finement enlevée.

Effet d'orage sur le Léman, et la *Dent du Midi*, excellentes aquarelles de M. Way.

L'*Intérieur de l'église de Saint-François d'Assise*, par M. Wyld, est un excellent tableau.

La *Nuit à Venise*, de M. Yartz, est un effet d'étoiles très romantique. On pense aux vers de Victor Hugo, en voyant ces « clous d'or qui trouent le firmament ». Ce tableau a été mentionné à Paris.

Les limites restreintes d'un journal hebdomadaire ne nous ont pas permis de citer toutes les œuvres exposées au Salon de 1884. Est-ce à dire que nous avons choisi les meilleurs tableaux jugeant les autres indignes de figurer à côté de ceux que nous avons nommés. Loin de nous une telle supposition ; il y a à l'Exposition de peinture de cette année un grand nombre de toiles d'un réel mérite ; nous avons indiqué celles que nous croyons les plus remarquables, laissant à nos lecteurs le soin de compléter nos renseignements ou de réformer nos appréciations. Si les articles de l'*Éclair* ont pu envoyer au Salon quelques visiteurs de plus, nous sommes convaincus que les critiques rares et sans fiel distribuées dans ses colonnes, seront pardonnées à notre journal, par les sympathiques artistes que nous saluons en terminant, de nos félicitations et de nos encouragements.

F. DE P.

La Maison de France

PAR AMÉDÉE DE GÉSENA.

Notice historique, in-12, de 48 pages, avec un portrait photographié d'après nature, de *Monseigneur le comte de Paris*.

Déjà nous avons annoncé cette brochure que nous recommandons vivement à nos lecteurs. Destinée à la propagande, pleine d'intérêt et d'a-propos, nous croyons cette plaquette indispensable à tous ceux qu'intéresse le retour de la France à ses vieilles traditions monarchiques.

Nous en avons fait venir un certain nombre d'exemplaires pour en faciliter l'acquisition à nos lecteurs, et nous la remettons à titre de prime, à tout nouvel abonné.

FER BRAVAIS

Anémie. Pâles couleurs. Appauvrissement du sang. Dépôt dans la plupart des Pharmacies

Le Musée des Arts décoratifs est, comme on le sait, destiné à grouper toutes les œuvres d'art pouvant servir de modèles à nos industries artistiques, de manière à pouvoir lutter contre la concurrence étrangère.

C'est donc une œuvre éminemment nationale et démocratique, et, à ce titre seul, doit être encouragée par tous.

Guérison radicale des **HERNIES** hommes, femmes et enfants. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON. — THERON et Cie, 28, rue Confort, au 2^{me}, tous les jours de 1 h. à 4 h.

Une Dame est chargée d'appliquer pour Dames.

Quelles souffrances nous pourrions éviter si nous savions les moyens de les combattre.

— Le nombre de personnes qui se plaignent d'être malades est maintenant beaucoup moins considérable que dans les temps passés. Ceci est dû aux précautions sanitaires employées, au progrès de la science et de l'hygiène. Mais malheureusement une foule de personnes souffrent encore. Elles éprouvent des douleurs dans le dos, les côtés et la poitrine ; elles se sentent abattues et somnolentes ; elles éprouvent une sensation de défaillance que la nourriture ne peut apaiser ; elles sont atteintes d'une migraine insupportable ; leur haleine devient fétide ; elles se sentent accablées de fatigue quand elles se lèvent le matin et elles ont dans la bouche un goût désagréable ; elles manquent d'appétit et la satisfaction naturelle que la nourriture doit produire disparaît complètement. Tels sont les effets les plus légers de ce que les médecins appellent « malaise ». Cette affection prive l'homme de son énergie, de sa force, l'empêche d'aller à ses affaires, à ses plaisirs. Si nous cherchons la cause du mal, nous la trouvons dans l'estomac et les organes digestifs dont le désordre se fait sentir dans tous les autres organes. Sans doute, si la santé de l'estomac pouvait se maintenir parfaite, la vie de l'homme serait bien prolongée. L'estomac est comme une roue qui commande d'autres roues. La révolution d'une roue petite, mais importante d'une horloge règle tous les autres mouvements de celle-ci, et d'une manière semblable la régularité de ces roues essentielles du mécanisme vital que nous appelons « organes digestifs » dérange aussi toutes les fonctions du corps qui en dépendent. Et comme il faut rectifier le mouvement de l'horloge, il faut aussi rétablir la santé de l'estomac. La digestion doit être facilitée en augmentant la force et l'écoulement du suc gastrique, et cet effet est produit par la *Tisane américaine des Shakers* qui agit merveilleusement sur l'estomac, le foie et les intestins ; chaque malade qui en fait usage jouit réellement de la santé et de la vie.

Prix : 4 fr. 50 la bouteille. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies où la brochure est déliée gratuitement.

Dans le cas où les intestins ne seraient pas actifs, il faudrait prendre une ou deux *Pilules américaines des Shakers* au moment de se mettre au lit, tandis que la Tisane des Shakers devrait être prise trois fois par jour immédiatement après le repas.

BULLETIN FINANCIER

Cette semaine n'a apporté aucune modification à la situation du marché. Malgré les efforts des banquiers, les affaires deviennent de plus en plus rares. A force de montrer leur habileté à manier les cartes ils ont fini par effrayer le public, qui a quitté la table du jeu. Ils restent donc seuls et plus qu'autrefois les maîtres du marché; mais comme ils manquent de contre-parties, tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de maintenir les cours, sans arriver à les galvaniser. On ne peut pas dire pourtant qu'ils ne font pas leur possible. Ils ont invoqué la prise de Bac-Ninh, les succès du général Graham dans le Soudan, les procédés amicaux échangés entre les cours de Vienne et de Pétersbourg et même les velléités économiques du bonhomme Tirard — ce qui s'appelle faire feu de tout bois — mais sans résultat. Le public ne se laisse plus prendre à ces raisons, sachant bien qu'elles seront aussi impuissantes à sauver la République de la banqueroute qu'à nous rendre la prospérité.

Aussi en dépit des efforts faits pour les soutenir les valeurs de crédit ont des tendances à la réaction.

A 5,070 la Banque de France perd une cinquantaine de francs.

Le Crédit Lyonnais ne peut conquérir le cours de 550 et la Société Générale tombe de 478 à 472.

La Banque Ottomane est également faible à 646.

Par contre, le Crédit Foncier est assez ferme entre 1,240 et 1,250. On attend avec une certaine confiance le résultat de l'Assemblée qui doit avoir lieu le 3 avril.

Les Banques Autrichiennes sont sans changement sur la semaine précédente. La Landerbank cote 482 comme précédemment et la Hongroise 390.

Les Chemins de fer conservent leur calme habituel. Toutefois, la diminution considérable de recettes, de ces dernières semaines, a péniblement affecté un certain nombre de porteurs. Pour l'ensemble des lignes elle a été en moyenne inférieure de 12 0/0 par kilomètre.

Sauf pour le Nord-Espagne, dont les recettes continuent à être très satisfaisantes, nous pouvons faire la même observation, pour tous les chemins étrangers.

Le marché des valeurs industrielles est encore plus mauvais que par le passé. La plupart n'offrent aucune résistance à la baisse qui les sollicite.

Terrénoire est tombé à 285;

Les Acieries de la Marine cotent 370, en baisse de 15 fr sur les cours précédents;

L'Horre reste à peu près stationnaire à 435.

Les valeurs minières ne sont pas mieux favorisées. Nous ne remarquons un peu de fermeté que sur les Montrambert et les Saint-Etienne. Cette fermeté, croyons-nous, est pleinement justifiée. Montrambert à 960 et Saint-Etienne à 280, constituent, à notre avis, un bon placement.

L'Assurance financière vient d'inventer une nouvelle combinaison pour la reconstruction des capitaux. Nous craignons fort qu'elle ne vaille pas mieux que l'autre. En tout cas, avant d'y croire, on fera bien d'attendre le succès.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier bulletin, les efforts du Comité-Union ont pleinement abouti. Nous n'avons qu'à nous féliciter de lui

avoir constamment prêté notre concours et d'avoir ainsi contribué, pour une faible part sans doute, à un succès si inespéré.

La première tâche accomplie, il va s'occuper de la seconde. Armé de tous les droits du syndicat, auquel il s'est substitué, il se prépare à réclamer aux derniers actionnaires non adhérents, la libération de leurs actions. Toutefois nous croyons, savoir, qu'il leur laissera la faculté de se libérer, aux mêmes conditions que les précédents, mais sans aucun droit aux répartitions qui pourraient revenir de ces recouvrements.

L. R.

Jeux d'Esprit

ENIGME

DÉDIÉE

A Mlles MARGUERITE, LOUISE, ANTOINETTE D.

Sous un buisson blottie, au bord de la forêt,
Une mignonne fleur, d'une voix oppressée,
Pour leur instruction racontait en secret,
A ses plus jeunes sœurs son étrange Odyssée,
Car, lasse d'habiter la lisière d'un bois
Et de mirer son front dans le ruisseau limpide,
Au Dieu de la nature elle avait, autrefois,
Demandé de changer une vie insipide.
Mais l'expérience est une dure leçon....
Le ciel m'exauça trop, leur disait la fleurlette,
Car il me transforma d'une étrange façon:
Des mignons d'Henri trois je fus la collette!
Et sous plus de trois rois je parus à la cour...
Ah! me voyant ainsi, de partout exhibée,
Aux cols jeunes et vieux dont je faisais le tour,
Combien je regrettais ma feuille trépassée,
Et mes pétales blancs et mon fruit parfumé!
Mais la mode passa; je retournai, joyeuse,
Près de vous, ô mes sœurs, vers mon bois bien-aimé,
Pour fleurir et mourir dans la mousse soyeuse!

E. MEUNIER.

Solution de la CURIOSITÉ du dernier numéro :

Célèbre par ses jeux, je connais une ville :
D'un poisson précédée elle devient une île.

Le mot de la charade est **BARSADE**.

Elle a été devinée par Mlle D. et Mlle L. D.; MM. Camille et Paul A.

M. et Mme D.; MM. J. D.; G. D.; P. D.; Mlles M. D.; L. D. et A. D. de Lyon; V. Pierre, de St.-G.; Anatole, de Pouilly, ont également trouvé la solution du dernier LOGOGRIPE dont le mot est :

BRAVE, RAVE

VARIÉTÉS

(Voir les nos 219 à 228).

Anciens cloîtres de Saint-Jean et maisons du Chapitre.

En 1848, une maison au midi de cette rue a été démolie pour son élargissement.

Le P. Jean de Saint-Aubin nous apprend¹, que la foire des fêtes de Saint-Jean-Baptiste et des apôtres saint Pierre et saint Paul, se tenait dans le cloître de la grande église de Saint-Jean.

Il existait, en 1540, au milieu de la place de Saint-Jean, une fontaine jaillissante et un énorme ormeau qui conservait la fraîcheur². Ils se trouvaient représentés sur le plan de Lyon du P. Menestrier. Selon de Rubys³, lors du grand jubilé qui eut lieu en 1546, par la rencontre de la Fête-Dieu le 24 juin, jour de la fête de Saint-Jean-Baptiste; la fontaine de la place de Saint-Jean baptista du vin par ses tuyaux, tant que le pardon dura.

C'est dans une des maisons de la place de Saint-Jean que se trouvait anciennement le lavatoire pour les chanoines décedés. On conservait, dans la salle capitulaire, une pierre qui paraissait être la même que celle sur laquelle on lavait les corps des prêtres attachés à Saint-Jean, aussitôt qu'ils venaient de mourir; dans la suite, on ne lavait plus que ceux des archevêques à leur mort. Les chanoines étaient inhumés vêtus d'une aube, chasuble et mitre en tête, le visage découvert; Fourvière était le lieu où on les enterrait, ils ne pouvaient l'être ailleurs que par une dérogation expresse des statuts⁴.

Dès le principe, aucun laïque ne logeait au cloître; ils ne pouvaient même y entrer que pendant les offices. Quant au clergé, il devait même s'y comporter avec la plus rigoureuse modestie; les statuts de 1175 prouvent combien était grande la régularité primitive. Ainsi nul chanoine ou clerc ne devait y être vu autrement qu'en habit d'église, depuis Matines jusqu'à Sexte, et depuis Nones jusqu'à Complies.

Les chanoines ne pouvaient sortir du cloître qu'à cheval, comme s'ils allaient en voyage, à moins qu'ils en eussent obtenu, du chapitre, une dispense expresse. Guillaume de Chauvière, précenteur, en demanda une, le 21 janvier 1439, pour conduire à l'église la fille de M. Guichard Bastier, juge du Comté, qui se mariait; il ne l'obtint qu'en considération de ce que le chapitre devait, dans des circonstances semblables, honorer ses serviteurs⁵.

Les chanoines finirent par transiger avec la sévérité du chapitre primitif; il ne restait plus, en 1750, de tous ces statuts que de légers vestiges. La plupart des maisons de l'intérieur

¹ Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon, p. 243.² Cochart, Guide du voyageur à Lyon, de l'année 1826, p. 513.³ Histoire de Lyon, de la p. 273 à 275.⁴ Cochart, Guide du voyageur à Lyon, de l'année 1826, p. 154.⁵ Cochart, Description de Lyon, p. 248.

du cloître étaient louées à des laïques, quelques-unes même leur appartenait en toute propriété.

Le chapitre de Saint-Jean possédait encore quelques maisons situées hors du cloître. Nous citerons: L'ancien hôtel de Flechères, qui était situé près de celui de Savoie¹ et du palais de Roanne. Le chapitre le vendit en 1646 et spécifia expressément dans le contrat que cet hôtel était dans la juridiction totale du chapitre, suivant procès-verbal du 24 juin 1614. Cet hôtel a été démolé en 1807 avec l'ancienne chapelle de Saint-Alban qui en était dépendante. On commença l'année suivante sur leur emplacement un autre palais destiné à recevoir le tribunal de première instance, mais il ne fut pas achevé, ayant été reconnu insuffisant pour remplir sa destination.

L'archevêque Henri II de Villars, mort en 1354, avait fondé dans l'église primatiale une chapelle sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine, pour douze chapelains perpétuels auxquels il avait acheté douze maisons hors du cloître. Il fut inhumé dans cette chapelle².

A la fin du siècle dernier la maison des prêtres perpétuels de Saint-Jean était située rue Dorcé³.

Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul de la rue du Doyenné avaient été établies sur les fonds du chapitre, et pour cette raison, un acte de 1680 lui réserva la voirie de leur local⁴.

(A suivre).

E. R.

¹ Les comtes de Savoie possédaient de temps immémorial un palais à Lyon qui était situé près les murs du cloître de Saint-Jean du côté de Roanne. Ils échangeaient ce palais contre la maison de Saint-Georges, après la suppression du monastère des religieuses de Sainte-Eulalie qui l'occupaient et enfin, par un second échange qu'ils firent en 1315, ils acquirent la maison du Temple, en cédant aux chevaliers de Malte celle de Saint-Georges avec des rentes sur la Verpillière et quelques autres villages (Colonia, Histoire littéraire, t. II, p. 456).

² Saint-Aubin, Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon, p. 322.

³ Indicateur de Lyon de l'année 1789.⁴ L'abbé Jacques, Saint Jean et son chapitre, p. 148.

Se trouve dans nos Bureaux

HISTOIRE D'HENRI V

Par ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

1 vol. in-8, de VIII-516 pages, prix. . . 5 fr.

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » PIE IX.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PRÉFAT AÎNÉ, RUE CENTIL, 4.

On trouve dans nos Bureaux :

Les Chants Royalistes

La III^e série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les II^e et III^e séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire; les I^{re} II^e et III^e séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

DU

SENTIMENT RELIGIEUX
DANS L'ÉDUCATION

Brochure in-12

Cet ouvrage qui se vend au profit des ÉCOLES CATHOLIQUES de notre ville, se trouve dans nos bureaux.

Prix : UN franc

LE MONITEUR DE LA MODE

peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de modes. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie.

Edition simple, un an 14 f., six mois 7 fr. 50, trois mois 4 f. édition 1^{re}, un an 26 fr., six mois 15 fr., trois mois 8 fr.

Le Moniteur de la Mode paraît tous les samedis, chez Ad. GOUBAUD et fils, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Magasin de Chaussures en tous Genres

POUR HOMMES, FEMMES, FILLETES & ENFANTS

ON FAIT LES RÉPARATIONS

M^{ME} BARIAN-PEYTEL

LYON — 11, Rue Terme, 11 — LYON

CHAPELLERIE

La maison RIVIER sœurs, rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80, à Lyon, engage les Dames qui veulent se coiffer — elles et leurs enfants — avec goût et à bon marché, à visiter ses magasins. Elles seront étonnées de trouver un si grand choix de coiffures garnies depuis 3 fr. 75, et non garnies à tous prix.

GRAND ASSORTIMENT DE CHAPEAUX POUR FILLETES ET GARÇONNETS

LAINES

Mohair, Persan, Saxe, Mérinos

ANGLAISE IRRETRÉCISSABLE

ROBES ET MANTEAUX D'ENFANTS

PÉLERINES ET FICHUS

A. ROYANÉ

Rue de la Préfecture, 1

ORNEMENTS D'ÉGLISE

Anciennes Maisons Dupuis et Moreau

Louis CROZIER successeur

68, rue Saint-Jean, 68, LYON

Chasublerie, Bronzes, Vases sacrés.

Statues, Lingerie, etc.

BELLE COLLECTION DE BRODERIE

ATELIER DE PEINTURE SUR VERRE

Vitraux d'art de tous styles

Augustin THIERRY

LYON, 27 et 29, quai Fulchiron.

VILLA DE LA PROVIDENCE

Maison de Santé et de Convalescence
Du Dr COURJON

A Meyzieu, près Lyon

Destinée spécialement au traitement des maladies nerveuses, paralysies diverses, affection des os, déviation de la taille, anémie, chlorose, maladies chroniques, etc., etc.

Les soins sont donnés par des religieuses dont le zèle et le dévouement bien connus sont au-dessus de tout éloge.

Cabinet du Directeur à Lyon rue de la Barre 14, mercredi et samedi de 3 à 5 heures.

TIRAGE DÉFINITIF

DE LA

LOTÉRIE

Les fonds sont déposés à la Banque de France

TUNISIENNE

Le 17 JUILLET 1884

GROS LOTS :

500,000^{fr}

En Cinq Gros Lots de 100,000 fr.

2 Lots de 50,000

4 Lots de 25,000

10 Lots de 10,000

100 Lots de 1,000

200 Lots de 500

Au total 321 Lots formant

UN MILLION DE FRANCS

Le tirage aura lieu à Paris, les lots seront payés en espèces au Siège du Comité.

Prix du Billet : UN FRANC

Pour obtenir des billets, adresser en espèces, chèques ou mandats, poste la valeur des billets à M. Ernest DÉTÈ, Secrétaire Général du Comité, 13, Rue de la Grange-Batelière, Paris.

ON offre à homme ou dame dans chaque commune du département du Rhône position de 100 fr. par mois sans quitter emploi. Écrire à M. Lesieur, rue l'Abattoir, au Mans (Sarthe).

CARROSSERIE

1^{re} MAISON DE CONFIANCE

A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERJOT

Place St-Pothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

A LA CONFECTIONNEUSE

M^{ME} ROUET

COUTURIÈRE

49, rue Vieille-Monnaie, LYON

COUPE ET RÉPARATIONS DE COSTUMES A PRIX MODÉRÉS.

Leçons de coupes. — Vente de modèles.

AUX MÉDAILLES

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 74 et 76. — LYON

MAGASINS DE CHAUSSURES

Les plus vastes de France

Maison J.-C. SIMIAN

Assortiments immenses pour Hommes Dames et Enfants

Fermés Dimanches et Fêtes